

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19. 05. 17

Dossier complet le :

19/05/2017

N° d'enregistrement :

F09317P0152

### 1. Intitulé du projet

Raccordement du chemin de l'Abadie sur la liaison intercommunale de la Siagne et le chemin de la Levade

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Cannes

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

David Lisnard, Maire

RCS / SIRET

2 | 1 | 0 | 6 | 0 | 0 | 2 | 9 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0

Forme juridique EPCI

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières a) construction de routes classées dans le domaine public routier de l'État, des départements, des communes et des EPCI non mentionnés aux b) et c) de la colonne précédente.	Construction d'une route à 2x1 voie de circulation d'environ 70 m linéaire.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'une voie de circulation neuve :

- d'environ 70 m de longueur,
- à double sens de circulation,
- se raccordant à l'Est sur le chemin de l'Abadie et à l'Ouest sur une branche dédiée (amorce existante sur 50 m) du giratoire liaison intercommunale de la Siagne / chemin de la Levade.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à créer une voie communale nouvelle qui permettra une desserte routière et piétonne entre la liaison intercommunale de la Siagne, déclarée d'utilité publique le 14 mars 2005, et la zone d'activités et les riverains de ce secteur Nord de Cannes, et ce notamment en remplacement du "chemin de la Levade", dont l'abandon interviendra lorsque le dernier tronçon de la liaison intercommunale de la Siagne sera mis en chantier.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux est estimée à deux mois. Ils se dérouleront en trois phases :

- 1ère phase : terrassements généraux,
- 2ème phase : travaux de chaussée,
- 3ème phase : travaux de finition.

Les travaux respecteront une charte de chantier à faible nuisances, qui visera à assurer :

- l'insertion du chantier dans le site (signalisation adaptée,...),
- la protection du milieu naturel,
- la limitation des émissions sonores, des vibrations et des émissions de polluants atmosphériques,
- la gestion et l'élimination des déchets de chantier,
- le traitement des effluents de chantier avant rejet,
- le respect du patrimoine et de l'archéologie.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le profil en travers de la voie neuve comportera :

- une chaussée de 7,00 m de largeur,
- un trottoir bilatéral de 1 m de large.

L'aménagement de la voie neuve n'entraînera pas de modification significative de la répartition des trafics dans le secteur, cette voie venant en remplacement d'une voie existante et débouchant sur l'étroit chemin de l'Abadie.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration d'utilité publique.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- longueur totale de la voie / longueur de la section à créer	- 130 ml environ / 70 ml environ
- largeur de la bande de roulement	- 7m (2x3,50m)
- largeur du trottoir bilatéral	- 1m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Liaison entre la  
RD1009 (rond point du  
chemin de la levade) et  
le chemin de l'Abadie

Commune de Cannes

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. 6°56'45" E Lat. 43°34'17" N

Point d'arrivée :

Long. 6°56'48" E Lat. 43°34'18" N

Communes traversées :

Cannes

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF "Plaine de la Siagne" est présente à 200 m à l'Est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aéroport de Cannes-Mandelieu dispose d'un Plan d'Exposition au Bruit approuvé en janvier 2004. Le projet est situé en zone C, délimitée entre les courbes Lden 65 et Lden 57.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois, le site d'implantation du projet est considéré comme un milieu potentiellement humide avec une potentialité forte à très forte selon la carte des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine produite par l'INRA pour le compte du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trois PPR liés aux risques naturels s'appliquent sur le territoire communal : - PPR inondation "vallons cannois" approuvé le 23/12/1998, - PPR inondation "Siagne" approuvé le 06/06/2008, - PPR feu de forêt approuvé le 29/12/2010.  La zone est également concernée par le PAPI d'Intention Siagne-Béal, ainsi que par le Territoire à Risque important d'Inondation Nice Cannes Mandelieu.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en limite Nord du site inscrit n°93I06051 "Bande côtière de Nice à Théoule".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à environ 4,7 km au Sud du site FR9301574 "Gorges de la Siagne", et environ 7,4 km au Nord du site FR9301573 "Baie et Cap d'Antibes - îles de Lerins".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à environ 2,5 km au Nord du site classé 93C06023 "Butte de Saint-Cassien à Cannes".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu de limiter au maximum les ressources naturelles non renouvelables en favorisant une meilleure valorisation des déblais et en utilisant une filière courte pour les éventuels remblais d'apport.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les potentialités écologiques du secteur sont très faibles du fait de la césure induite par les infrastructures et l'occupation agricole (serres) et tertiaire des abords du projet. Les inventaires réalisés dans le secteur par Biotope en 2012 n'ont mis en évidence aucun enjeu spécifique sur les terrains à aménager dans le cadre du projet, ces derniers étant des friches mésoxérophiles dominées par Cortaderia selloana. Le secteur à enjeu proche n'est pas touché. Le projet n'est pas de nature à avoir un impact sur les continuités écologiques à proximité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet sur les espaces en friche sera relativement faible, d'environ 500 m <sup>2</sup> .
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune dispose d'un PPRI approuvé le 06/06/2008 concernant le bassin de la Siagne. Le projet est en zone bleu B1 dite zone de danger modéré et a pris en compte les contraintes liées.  Le Territoire à Risque important d'Inondation Nice Cannes Mandelieu localise le projet dans une zone où la potentialité de crue est moyenne à forte. La conception du projet a pris en compte ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra une continuité des déplacements routiers depuis la liaison intercommunale de la Siagne mais n'implique pas de trafic supplémentaire significatif par rapport à la situation actuelle : seule la répartition des trafics peut être légèrement modifiée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de bruit supplémentaire significatif par rapport à celui engendré par la circulation routière actuelle.  La zone est concernée par le PEB de l'aéroport de Cannes - Mandelieu : zone C.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules nuisances olfactives sont celles liées aux polluants engendrés par la circulation automobile sur les voies existantes. Sont présentes également les odeurs naturelles.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à augmenter significativement le niveau de vibration actuel. Les vibrations actuelles dans la zone d'étude sont essentiellement liées à la circulation automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses sont celles de la circulation routière et de l'éclairage urbain. Le projet n'est pas de nature à augmenter significativement les émissions lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets polluants sur le site sont liés au trafic des véhicules. L'aménagement n'est pas de nature à rejeter de polluants supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer une imperméabilisation supplémentaire faible (de l'ordre de 500 m<sup>2</sup>). Les débits induits ne nécessitent pas la mise en oeuvre d'un dispositif de rétention. Les eaux de la chaussée seront collectées et acheminées dans les réseaux d'eaux pluviales existants.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en dehors de toute zone sensible en matière de patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune activité particulière n'est exercée sur la zone. Les travaux sont toutefois susceptibles de perturber temporairement la circulation aux abords.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les seules mesures prévues sont liées à la phase chantier, avec l'application d'une charte chantier à faibles nuisances, incluant :

- une attention particulière sur la présence proche d'une espèce protégée (*Phalaris aquatica*) et le balisage des plants les plus proches du chantier pour protéger ces plants,
- l'arrachage et la destruction totale des Herbes de la Pampa sur l'emprise du projet afin de contrôler cette espèce à caractère envahissant et éviter sa propagation.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet peut être dispensé d'étude d'impact, étant donné :

- les objectifs et impacts positifs du projet en termes de circulation routière et d'activités,
- la faible emprise du projet (0,5 ha),
- son implantation sur des terrains sans enjeu écologique,
- la préservation des eaux superficielles et souterraines, de l'habitat et des activités,
- l'insertion du projet dans le site,
- le fait que les principales nuisances (sonores et vibrations) auront lieu lors de la phase chantier et seront négligeables du fait de la faible taille du projet et de sa situation en milieu déjà affecté par le bruit et les vibrations.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte de synthèse des enjeux écologiques du secteur, Biotope, 2012

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CANNES

le,

17 MAI 2017

Signature



Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué  
Christophe FIORENTINO

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

